

Sommaire

Page 1 : Edito du Président –
Création d'une commission médicale
permanente

Page 2 : Questions à ... Aurore
Geneste, Directrice Commerciale et
Marketing du CA Brive

Page 3 à 5 - L'actualité sociale

Pages 6 à 10 : Le point sur ... le droit
à la formation des salariés

Restez au contact

www.unipaar.fr



@UNIPAAR

UNIPAAR

47/49 av Simon Bolivar
75019 Paris
Tel : 07 86 58 66 29
contact@unipaar.fr

Responsable publication :
Jean-Charles CISTACQ – Président

Rédaction et conception :
Paul CASENAVE – Responsable

Edito du Président - Création d'une commission médicale permanente

Chers adhérents,

Lors de notre précédent édito, nous vous indiquions pratiquer « l'ouverture », afin d'être connu – et reconnu – par de nouvelles populations, dont notamment les cellules médicales.

Ces paroles ne sont pas restées vaines.

En effet, après de nombreux échanges, depuis plusieurs mois, avec des médecins et kinésithérapeutes travaillant dans les clubs et institutions du rugby, l'UNIPAAR est heureux d'officialiser la création, en son sein, d'une commission médicale permanente (décision validée en Comité Directeur le 23 mars dernier).

Afin d'assurer une certaine autonomie, mais aussi et surtout sa pleine compétence sur les questions d'ordre médicales, cette commission est composée de 4 représentants (deux kinésithérapeutes et deux médecins).

Ces représentants sont les interlocuteurs privilégiés de tous les acteurs médicaux et paramédicaux du rugby français pour faire remonter les problématiques rencontrées de manière « systémique », l'UNIPAAR ayant au demeurant vocation à accompagner individuellement chaque adhérent qui rencontrerait des difficultés.

Dotée de cette composante médicale, l'UNIPAAR est pleinement opérationnelle pour représenter au mieux les intérêts des professions composant les cellules médicales du rugby, vis-à-vis notamment des instances dirigeantes (FFR et LNR avec le livret médical), mais aussi au niveau du dialogue social sectoriel (notamment la CCRP, qui ne concerne pas, à ce jour, les cellules médicales) et de la branche sport.

Nous comptons sur la mobilisation des kinésithérapeutes, ostéopathes, diététiciens, nutritionnistes, médecins etc. (salariés ou prestataires) pour donner vie à cette commission et parvenir, à terme, à faire bouger les lignes.

N'hésitez pas à adhérer à notre mouvement !

Amicalement,

Jean-Charles CISTACQ